



**Canton de DREUX 1**

**Arrondissement de DREUX**

L'an deux mil vingt-et-un, le **jeudi 1er Avril** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la salle polyvalente, sous la présidence respective de **Madame Véronique BASTON, Maire,**

**Etaient présents** : Evelyne CHAPPERIN, Yves DEMORA, Yves ÉCOLAN, Adjoint  
Éric BROCHARD, Alice GAUTHIER, Dominique VIOLETTE, Thierry BELLOIS, Jacques ISAMBERT, Philippe GEHAN, Frédéric LAMON Conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Véronique GEHAN à Philippe GEHAN, Claudia COURTOIS à Evelyne CHAPPERIN, Ludovic MALLET.

**Dominique VIOLETTE a été élu secrétaire de séance.**

**La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique Baston, Maire, à 20H08.**

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26/01/2021 : Accord à l'unanimité.**

**Délibération 1 : Approbation du compte de gestion Commune 2020**

Accord à l'unanimité.

**Délibération 2 : Approbation du compte de gestion Eau 2020**

Accord à l'unanimité.

**Délibération 3 : Approbation du Compte Administratif Commune 2020.**

Concernant la section de fonctionnement, le cumul des opérations de l'exercice se présente de la façon suivante :

602 352.29 € en ce qui concerne les recettes

460 721.83 € en ce qui concerne les dépenses

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de 141 630.46 €.

Concernant la section d'investissement, le cumul des opérations de l'exercice se présente de la façon suivante :

130 723.63 € en ce qui concerne les recettes

131 141.56 € en ce qui concerne les dépenses

Le résultat d'investissement de l'exercice est de – 417.93 € (déficit).

**Accord à l'unanimité.**

**Délibération 4 : Approbation du Compte Administratif Eau 2020.**

Concernant la section de fonctionnement, le cumul des opérations de l'exercice se présente de la façon suivante :

105 944.74 € en ce qui concerne les recettes

95 833.33 € en ce qui concerne les dépenses

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de 10 111.41 €

Concernant la section d'investissement, le cumul des opérations de l'exercice se présente de la façon suivante :

131 691.11 € en ce qui concerne les recettes  
106 879.00 € en ce qui concerne les dépenses

Le résultat d'investissement de l'exercice est de 24 812.11 €.

**Accord à l'unanimité.**

**Délibération 5 : Affectation des résultats Commune 2020**

Affectation en réserves d'investissement (Art.1068)..... 270 252.51 €

Résultat au 31.12.2020 de la section de fonctionnement  
Excédent (Art.002) ..... 34 841.98 €  
(305 094.49 – 66 698.51 – 203 554)

Résultat au 31.12.2020 de la section d'investissement  
(Art 001) ..... - 61 386.51 €

**Accord à l'unanimité.**

**Délibération 6 : Affectation des résultats Eau 2020**

Virement de la section de d'exploitation à la section d'investissement (art. 023/021)  
de..... 65 000 €

Affectation en réserve de la section d'investissement (art 1068)  
de ..... 46 373.30 €

Résultat au 31.12.2020 de la section d'Investissement  
Déficit (art 001) ..... – 34 579.30 €

Résultat au 31.12.2020 de la section de fonctionnement  
Excédent (art 002)..... 110 189.26 €

**Délibération 7 : Vote du budget primitif Commune 2021**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 618 248.98 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT..... 618 248.98 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT..... 356 503.97 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT..... 356 503.97 €

TOTAL DES SECTIONS ..... 974 752.95 €

**Accord à l'unanimité.**

**Délibération 7 : Vote du budget primitif Eau 2021**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 205 010.26 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	205 010.26 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	179 472.34 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	179 472.34 €
TOTAL DES SECTIONS .....	384 482.60 €

**Accord à l'unanimité.**

**Délibération 8 : Fixation des taxes locales.**

La réforme de la fiscalité directe locale précise que la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus une recette pour les communes. Elle sera remplacée par la part du foncier bâti du département qui ira aux communes.

De plus, le Maire informe qu'il faut absolument prendre en compte la redescende du taux du foncier bâti du département (20.22 %) dans le vote du taux Foncier bâti communal, soit :

**20.22 % + taux communal 2020**

Le Maire propose au Conseil municipal de procéder au vote, avec :

**Taxe foncier bâti à 17 % (taux communal)**

Pour = 13

Contre = 0

Abstention = 0

Le taux voté est donc de : 20.22 % + 17 % = 37.22 %

**Taxe foncière non bâti à 32 %**

Pour = 13

Contre = 0

Abstention = 0

**Accord à l'unanimité.**

**Délibération 10 : Attribution de subventions aux associations.**

<b>imputation budgétaire</b>	<b>nom de l'association</b>	<b>BP 2021</b>
		<b>Montant €</b>
657402	Ligue contre le cancer	50.00
657406	Association Famille Rurale de Marville	600.00
657410	Coopérative scolaire - y compris activités culturelles	1 700.00
657422	APE MARREVILLA	500.00
657427	Université Drouaise du Temps libre	50.00
657430	Association du Souvenir Français	50.00
6748	ASC Mézières en Drouais	300.00
	<b>TOTAL</b>	<b>3 250.00</b>

**Accord à l'unanimité.**

### **Délibération n°11 : Dépôts sauvages**

Retrait délibération n°20.12.06 du 15/12/2020 à la demande de la Sous-Préfecture :  
Arrêté du Maire à prendre à la place de la délibération.

**Accord à l'unanimité.**

### **Délibération n°12 : Renouvellement dérogation organisation semaine scolaire Rentrée 2021\_**

La dérogation à la semaine scolaire de 4,5 jours, demandée le 18 janvier 2018 par le Conseil d'école, arrive à échéance à la fin de l'année scolaire de 2020/2021. Il convient donc de renouveler cette demande de dérogation qui prendra effet à compter de la rentrée de septembre 2021.

Mme le Maire propose aux conseillers municipaux de conserver ce temps scolaire sur 4 jours et donc de renouveler cette demande de dérogation.

**Accord à l'unanimité.**

### **Compte-rendu de réunion**

#### **Communication et questions diverses :**

Mme le Maire rappelle la situation de la vaccination COVID 19 de +75 ans de la commune. Mme Véronique Gehan qui est chargée de ce dossier a fait le point : sur 85 personnes de + de 75 ans, 77 ont répondu, 11 ne souhaitent pas se faire vacciner. 34 personnes ont été vaccinées par le biais de la mairie dont 7 ont demandé un accompagnement transport. Les conseillers les ayant transportées : Véronique Gehan, Dominique Violette et Yves Ecolan sont vivement remerciés.

Suite à la présentation du budget du réseau d'eau, Mme le Maire précise que le volume d'eau acheté n'est pas du tout en cohérence avec la vente d'eau d'où un très mauvais rendement. Il convient donc comme déjà annoncé précédemment, de relancer une détection de fuites d'eau notamment sur Blainville et Imbermais. Il est proposé par M. Brochard d'effectuer un comptage de nuit comme déjà fait précédemment. La date suggérée est le 26/04/2021.

M. Ecolan signale le stationnement la nuit d'un camion frigorifique Route Nationale à Marville Bourg sur la placette située en entrée de village. Le bruit occasionné par le moteur apporte des nuisances aux riverains. Mme le Maire précise que cette placette appartient au Conseil départemental. Il sera prévenu.

**La séance est levée à 23H00**